



# La Soupe au caillou AUTOUR DES RÉGIONS!

17 novembre 2009

Par l'équipe du Collectif

Numéro 314



Lanaudière

## Que le gouvernement comprenne le message et le mette à profit

Avec la consultation dans la région de Lanaudière, le 6 novembre dernier, le volet régional des « Rendez-vous de la solidarité » est entré dans sa deuxième moitié.

### Une mobilisation réussie à l'extérieur

Même s'il ne faisait pas très chaud ce jour-là, environ 65 personnes, dont une vingtaine vivant la pauvreté, ont manifesté à l'extérieur, près du Club de golf de Joliette, où se tenait la consultation présidée par la ministre Lise Thériault. La manifestation visait à donner la parole à touTEs ceux et celles qui n'avaient pas été invitéEs à l'intérieur, ou qui remettaient en question le processus même des consultations.

Pendant l'heure et demie qu'a duré la manifestation, des tracts ont été distribués sur

les pare-brise des voitures et des participantEs se sont expriméEs, certainEs par le biais de slogans et de pancarte; d'autres par la musique; d'autres encore, en l'occurrence deux personnes vivant en situation de pauvreté, l'ont fait en témoignant de leur quotidien.

### Partout les mêmes propositions

Comme dans toutes les régions où se sont arrêtées les consultations jusqu'ici, la plupart sinon toutes les propositions mises de l'avant dans Lanaudière pointaient vers des solutions s'attaquant aux causes structurelles de la pauvreté. Les trois revendications de MISSION COLLECTIVE sont ainsi ressorties très fortement. Même chose pour les mesures urgentes telles que l'abolition des catégories de l'aide sociale et la reconnaissance des besoins

spécifiques des personnes handicapées, la fin du détournement des pensions alimentaires pour enfants, la construction de nouveaux logements sociaux, etc.

Les acteurEs de la lutte à la pauvreté de la région de Lanaudière savent donc très bien ce qu'ils veulent voir dans le prochain plan d'action gouvernemental. De toute évidence, ce n'est pas l'approche territoriale intégrée (ATI)! En témoignent ces passages, tirés d'une lettre écrite par le Collectif anti-pauvreté de

(suite en page 2)

### Les prochaines consultations

Vendredi 20 novembre  
Laurentides



Lundi 23 novembre  
Montréal



Surveillez les prochaines parutions de la Soupe au caillou pour des comptes-rendus de ces rencontres.





(suite de la page 1)

Lanaudière et adressée à Sam Hamad : « L'emphase mise sur l'approche territoriale intégrée évacue complètement le rôle central de l'État en matière de lutte à la pauvreté et renvoie aux communautés locales des responsabilités sans les ressources : c'est inacceptable! [...] Nous attendons d'un prochain plan de lutte qu'il s'attaque prioritairement aux causes structurelles de la pauvreté, ce que seul l'État peut faire. Un réel plan de lutte respecte les droits économiques et fondamentaux et permet à touTEs d'atteindre la dignité humaine ». Espérons que le gouvernement comprenne bien le message et le mette à profit.

### Une procédure frustrante

À l'intérieur, ils étaient 32 participantEs et 25 observateurEs à avoir accepté — et dans certains cas, à avoir bataillé pour — l'invitation du gouvernement. Une fois de plus, aucune personne en situation de pauvreté n'était au nombre. Interpellée à nouveau à ce sujet, la ministre Thériault a annoncé la tenue prochaine de *focus groups* avec des personnes vivant la pauvreté et des groupes de base. Or, même les communiqués diffusés par le gouvernement l'affirment, ces *focus groups* ont déjà eu lieu!

Pour avoir un droit de parole, les participantEs devaient lever la main. Pas de tour de table donc. Cette façon de procéder, conjuguée à

des questions orientées sur des sujets bien précis comme la concertation et le partenariat avec l'entreprise privée, a fait en sorte que des participantEs ont eu de la difficulté à exprimer leurs idées, celles-ci ne cadrant pas avec la discussion ainsi imposée.

Malgré tout, certainEs sont parvenuEs à placer leurs préoccupations dans la discussion. On a demandé des mesures pour faciliter le transport aux personnes en situation de pauvreté, de même que l'allongement et l'assouplissement des programmes d'employabilité et des projets visant à contrer le décrochage scolaire. En ce qui concerne les mesures nationales, il a été question de bonifier les prestations d'aide sociale, d'améliorer les conditions de travail des femmes, de financer davantage le programme AccèsLogis et de hausser le salaire minimum.

### Présence (re)marquée de l'entreprise privée

Il apparaît évident que l'animateur (le même qui, en Outaouais, ramenait tout à l'échelle régionale, même les mesures nationales) avait un préjugé très favorable envers l'entreprise privée et les organismes pour qui l'emploi est la principale voie de salut des personnes en situation de pauvreté. Le besoin d'une main-d'œuvre qualifiée pour les entreprises est revenu sur le tapis à plusieurs reprises au

cours de la rencontre. « Comment utilisez-vous le Pacte pour l'emploi? », « Quelles sont les mesures d'employabilité que vous utilisez? Comment peut-on les bonifier? » sont des questions auxquelles les participantEs ont été invitéEs à répondre.

Peut-être enivré par l'animation favorable à l'expression d'idées entrepreneuriales en matière de lutte contre la pauvreté, un employeur est allé jusqu'à dire aux représentantEs des groupes de base présents : « Ayez un homme d'affaires sur votre conseil d'administration et l'argent vous arrivera! ».

### Qui sera écouté?

Dans son communiqué diffusé le matin même de la consultation, le gouvernement dit, à propos des groupes invités, qu'il « s'agit d'organisations qui ont l'expérience de la lutte contre la pauvreté sur le terrain ». Or, « organisations patronales » et « Chambre de commerce du Grand Joliette », ça ne rime pas nécessairement avec expérience de la lutte contre la pauvreté sur le terrain. S'il est essentiel de mobiliser l'ensemble de la société dans cette lutte, il faut avant tout reconnaître l'apport des personnes qui vivent la pauvreté, de même que celui des groupes qui, au quotidien, la combattent. À trop vouloir amalgamer, on finit par oublier d'écouter ceux et celles qui s'y connaissent vraiment. 🌱



**Collectif pour un Québec sans pauvreté**

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)